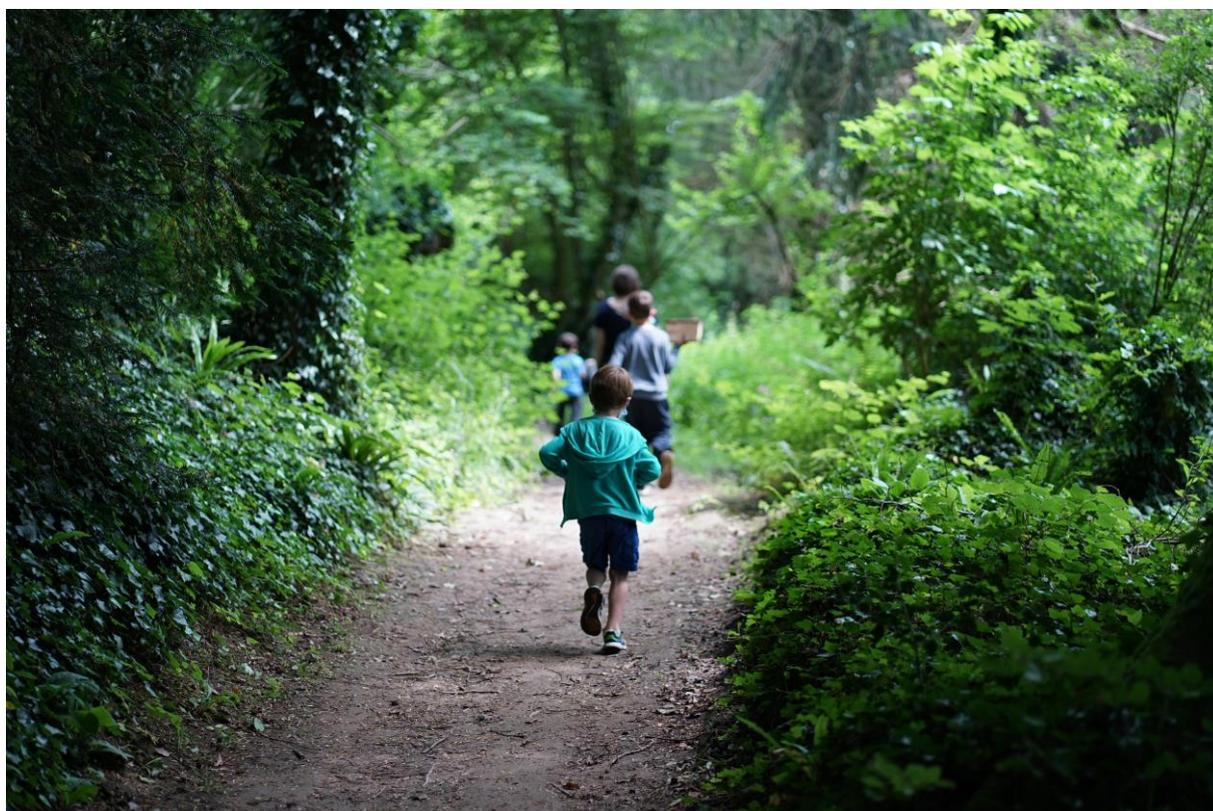


- Livret d'accueil -

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement

*Base du Douron*



- L'association ULAMIR-CPIE
- L'ALSH de Guerlesquin
- Projet pédagogique
- Modalités générales



ULAMIR-CPIE  
Salle Steredenn  
29620 LANMEUR

## ULAMIR-CPIE

L'ULAMIR-CPIE, agréée centre social par la CAF est une association intercommunal loi 1901, au service des habitants, des usagers, des associations, des collectivités locales du Trégor Finistérien dans le domaine de l'animation sociale, socio-culturelle, du développement local et de l'environnement. Les objectifs, consistent à répondre aux diverses demandes ainsi que de susciter et de concrétiser les initiatives locales. L'ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix Trégor est un outil au service du territoire et de ses habitants.

L'équipe de l'ULAMIR-CPIE (bénévoles et professionnels) souhaite que le « mieux être » et le bien vivre ensemble soient une réalité quotidienne. Elle met donc en œuvre un projet d'animation globale et intergénérationnelle renforçant le lien social et familiale, la mixité sociale, la culture (animer le territoire) et apporter une attention particulière aux publics en difficultés. Elle accompagne, encourage et suscite les dynamiques territoriales valorisant l'individu, le groupe et les acteurs locaux. Le centre social favorise également l'implication des habitants et participe à la valorisation du potentiel des habitants.

L'ULAMR a été créée en 1974 par les différents maires des communes qui y adhèrent, pour mettre en place des activités sportives régulières en faveur des jeunes de 3 à 17 ans. Ainsi, l'équipe enfance-jeunesse anime un centre de loisirs intercommunal les mercredis et pendant les vacances scolaires sur la commune de Plouégat-Guerrant (regroupant les communes de Garlan, Guimaëc, Lanmeur, Locquirec, Plouezoc'h, Plouégat-Guérand, St-Jean-du-Doigt), et un autre centre de loisirs avec le même procédé sur la commune de Guerlesquin suite à une demande de la mairie.

# L'ALSH de la base du Douron

L'accueil de loisirs accueille les enfants scolarisés, âgés de 3 à 12 ans.

Un tarif selon le quotient familial (voir modalités générales) est mis en place pour les enfants résidant sur les communes adhérentes à l'ULAMIR-CPIE. Les enfants extérieurs aux communes adhérentes ne bénéficient pas du tarif au quotient familial.

## ○ Ouverture du centre de loisirs :

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances de la Toussaint, les vacances de Noël, les vacances d'hiver, les vacances de printemps et sur les vacances d'été (juillet et août). Le centre de loisirs est également ouvert sur les mercredis.

## ○ Horaires d'ouverture :

Vacances scolaires et mercredis	Accueil du matin	De 7h30 à 10h (garderie de 7h30 à 9h).
	Accueil du midi	<b>Demi-journée sans repas :</b> - Matin sans repas: accueil de <b>11h45 à 12h15</b> . - Après-midi sans repas : accueil de <b>13h15 à 14h</b> .
		<b>Demi-journée avec repas :</b> - Repas + après-midi : accueil de <b>11h45 à 12h15</b> . - Matin + repas : accueil de <b>13h30 à 14h</b> .
	Accueil du soir	De 16h à 19h (garderie de 18h à 19h30).

## ○ Capacité d'accueil :

Vacances scolaires	Mercredis
- <b>20</b> places pour les enfants âgés de <b>3 à 6 ans</b> . - <b>30</b> places pour les enfants âgés de <b>6 à 12 ans</b> .	- <b>20</b> places pour les enfants âgés de <b>3 à 6 ans</b> . - <b>20</b> places pour les enfants âgés de <b>6 à 12 ans</b> .
Soit une capacité d'accueil de <b>40 enfants</b> .	Soit une capacité d'accueil de <b>40 enfants</b> .

## ○ Taux d'encadrement :

Le directeur et l'animateur d'un ACM répondent à des critères de qualification, de formation ou de parcours personnel ou professionnel. Ils sont en majorité titulaires du BAFD ou BPJEPS et du BAFA ou d'un brevet ou diplôme reconnu comme équivalent par l'Etat. (*Extrait de la JPA spécial directeur & directrice accueils collectifs de mineurs 2020*).

Le centre de loisirs peut ponctuellement accueillir des stagiaires.

Vacances scolaires	Mercredis
- 2 animateurs pour <b>les enfants âgés de 3 à 6 ans.</b> - 2 animateurs pour <b>les enfants de 6 à 12 ans.</b>	- 1 animateur pour <b>8 enfants âgés de 3 à 6 ans.</b> - 1 animateur pour <b>12 enfants âgés de 6 à 12 ans.</b>
Soit un taux d'encadrement de <b>4 animateurs.</b>	Soit un taux d'encadrement de <b>4 animateurs.</b>

### ○ *Enfants en situation de handicap :*

En tant qu'Accueil Collectif de Mineurs, nous sommes en mesure d'accueillir tous les enfants, quelques soient leurs spécificités, dans la limites de nos capacités d'accueil. Le dialogue entre les parents et l'équipe pédagogique est primordial et doit pouvoir s'affranchir de toutes les barrières pouvant entraver le bien-être de l'enfant.

### ○ *Journée type :*

Horaires	Journée de l'enfant	Journée de l'animateur
7h30-10h	Accueil par l'animateur, jeux libres, jeux avec l'animateur...	Accueil des enfants, des parents, régulation du groupe, jeux avec les enfants, préparation des activités de la journée.
10h	Rassemblement et présentation des activités.	Explication de la journée aux enfants, tableau des émotions, fusée des métiers.
10h30-12h	Activités. Les enfants qui se sont inscrits sur la fusée des métiers vont faire les courses (si le temps le permet).	Animation de l'activité.
11h.		Un animateur se détache pour aller mettre la table et mettre les plats au four.
11h40	<i>Pour les moins de 6 ans :</i> Passage aux toilettes pour faire ses besoins et laver ses mains.	<i>Pour les moins de 6 ans :</i> Rangement de l'activité du matin, veillé à l'hygiène des enfants.
11h50-12h35	<i>Pour les moins de 6 ans :</i> Repas de 11h50 à 12h35	<i>Repas</i>
12h	Fin des activités pour les plus de 6 ans	Rangement de l'activité du matin, veillé à l'hygiène des enfants.
12h35-13h15	Pour les plus de 6 ans : Repas de 12h30 à 13h15	Repas.
12h35 / 13h30 ou 13h15- 14h	Les enfants sont en jeux libre	L'animateur joue, discute ... Avec les enfants.
13h30-15h30	Pour les 3 / 4 ans : sieste	Un animateur est référent de la sieste.

14h-16h	Rassemblement et présentation des activités.	Animation de l'activité.
16h	Goûter	Goûter.
16h-19h	Accueil du soir : jeux libres, jeux avec l'animateur...	Accueil des parents, régulation du groupe, jeux avec les enfants, rangement du centre de loisirs ...

### ○ *Horaires des animateurs :*

Les horaires des animateurs peuvent varier selon les vacances. Les animateurs tournent sur les horaires et n'ont pas les mêmes horaires chaque jour. Voici un tableau représentatif :

Animateur 1	Ouverture : 7h30-16h30
Animateur 2	Fermeture : 10h-19h
Animateur 3 et 4	Soit 8h30-17h30 / soit 8h-17h / soit 9h-18h / soit 9h-18h

# Projet pédagogique

## ○ *Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?*

Il s'agit d'un « contrat de confiance » entre les différents intervenants durant l'accueil. A savoir entre l'équipe et les enfants, entre l'équipe et les parents mais également avec nos prestataires et nos partenaires institutionnels et financiers.

Chaque Accueil Collectif de Mineurs (ALSH, Séjours, Accueil de jeunes) élabore son projet pédagogique en fonction des valeurs qui l'anime et qu'il souhaite transmettre aux enfants accueillis. Ceux de l'ULAMiR-CPIE sont donc axés plus particulièrement sur l'adaptation aux envies des enfants tout au long de leur journée.

## ○ *Les objectifs fixés par l'équipe du centre de loisirs, au profit des enfants :*

- S'ouvrir vers l'extérieur
- Favoriser l'autonomie
- Savoir vivre ensemble
- Expérimenter et apprendre
- Se sentir bien
- S'amuser

# Objectifs

## I. S'ouvrir vers l'extérieur

Il nous semble important que l'enfant puisse découvrir de nouvelles choses pour pouvoir grandir, éveiller sa curiosité et développer son esprit critique.

*Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Favoriser la découverte de l'environnement
- ✓ Développer les rencontres intergénérationnelles
- ✓ Permettre la découverte de lieux inconnus
- ✓ Développer l'ouverture d'esprit des enfants

*Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En proposant des activités nouvelles
- ✓ En incitant les enfants à être curieux
- ✓ En sortant du centre
- ✓ En allant à la rencontre des personnes extérieures au centre
- ✓ Sensibiliser aux recyclages

*Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Sorties culturelles
- ✓ Sorties à la plage
- ✓ Intervenants extérieurs
- ✓ Balade dans la commune
- ✓ Prendre le car, le minibus pour aller plus loin
- ✓ Sorties inter-centres
- ✓ Mettre en place le tri sélectif

## II. Favoriser l'autonomie

Un enfant qui passe des moments en collectivités apprend sur lui et sur les autres, il est important de l'accompagner vers l'autonomie en fonction de son rythme.

*Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Renforcer la confiance en soi
- ✓ Faire confiance en l'enfant et en ses capacités
- ✓ Favoriser l'estime de soi
- ✓ Valoriser les compétences de chacun
- ✓ Favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure
- ✓ Associer les enfants à la vie du centre

### *Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En développant l'imaginaire
- ✓ En expliquant, montrant, laissant faire, permettant de se tromper et de refaire
- ✓ En incitant à s'entraider
- ✓ En permettant la prise d'initiatives
- ✓ En confiant des tâches diverses
- ✓ En encadrant des temps informels et d'activités tout en laissant faire
- ✓ En étant force de proposition
- ✓ En laissant le choix aux enfants sur les activités
- ✓ En laissant le choix aux enfants de participer aux activités
- ✓ En permettant à l'enfant d'être force de proposition
- ✓ En laissant l'enfant expliquer les règles du jeu

#### *Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Proposer des activités libres
- ✓ Préparer des grands jeux
- ✓ Proposer des jeux collectifs
- ✓ Avoir le choix dans les activités
- ✓ Mettre en place des activités individuelles

## **III. Savoir vivre ensemble**

Parce que si l'enfant est un être à part entière, il va vivre en collectivité.

#### *Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Favoriser la collaboration au sein du groupe
- ✓ Favoriser l'harmonie entre enfants et animateurs
- ✓ Renforcer la cohésion du groupe
- ✓ Apprendre à s'écouter
- ✓ Développer l'entraide et la solidarité
- ✓ Permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe

### *Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En favorisant la coopération
- ✓ En faisant des équipes
- ✓ En favorisant les moments d'échanges
- ✓ En préparant des activités avec un groupe
- ✓ En proposant des activités adaptées à chaque tranche d'âge

#### *Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Grands jeux
- ✓ Jeux collectifs
- ✓ Jeux de coopération
- ✓ Rencontres inter-centres
- ✓ Activités en commun

## IV. Expérimenter et apprendre

Les enfants vont apprendre et découvrir de nouvelles choses d'une manière ludique, lors des temps de vacances et des mercredis.

*Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Accompagner l'enfant dans un apprentissage ludique
- ✓ Découvrir de nouveaux milieux, nouvelles choses
- ✓ Créer un programme d'activités
- ✓ Organiser des moments conviviaux
- ✓ Valoriser les compétences de chacun
- ✓ Apprendre des autres
- ✓ Appréhender les notions de développement durable et de biodiversité
- ✓ Sensibiliser à l'environnement

*Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En proposant des thèmes différents sur chaque vacance et mercredi
- ✓ En échangeant avec les autres
- ✓ En laissant l'enfant faire des choix
- ✓ En favorisant des moments d'échanges
- ✓ En laissant des temps individuels
- ✓ En laissant des temps libres
- ✓ Organiser des temps de travail
- ✓ Être force de proposition
- ✓ En proposant des sorties
- ✓ En proposant des activités avec des intervenants extérieurs
- ✓ En proposant des activités en lien avec le développement durable
- ✓ En se baladant dans la nature

*Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Proposer des temps libres pendant les vacances
- ✓ Faire des sorties différentes sur chaque année
- ✓ Avoir le choix des activités
- ✓ Proposer des activités ludiques et adaptées à chaque tranche d'âge
- ✓ Jardiner, travailler la terre ...
- ✓ Se balader dans la commune
- ✓ Mettre en place le tri sélectif

## V. Se sentir bien

Parce que nous souhaitons que chaque enfant puisse s'épanouir quand il est au centre de loisirs mais aussi de rassurer les familles et d'écouter leurs attentes.

*Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Permettre que l'enfant soit heureux de venir et revenir

- ✓ Être à l'écoute de l'enfant et des parents
- ✓ Renforcer la confiance en soi de l'enfant
- ✓ Créer une bonne ambiance
- ✓ Se sentir bien, se reposer, se relaxer
- ✓ Instaurer un climat de confiance avec l'enfant et les parents
- ✓ Assurer la sécurité physique et affective
- ✓ Favoriser le respect de l'autre et de soi
- ✓ Répondre aux besoins de tous
- ✓ Permettre à l'enfant de s'exprimer
- ✓ Renforcer la communication avec les parents
- ✓ Organiser des moments conviviaux

### *Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En mettant en place un accueil individualisé
- ✓ En répondant aux besoins de tous les enfants
- ✓ En étant attentif au respect du cadre
- ✓ En dialoguant
- ✓ En s'adaptant à l'enfant et en étant à l'écoute
- ✓ En accueillant correctement chaque matin et soir l'enfant et les parents
- ✓ En mettant en place des outils de communication (mail, affichage...)
- ✓ En faisant des groupes d'âges (groupe des petits : 3-6 ans / groupe des grands : 6-12 ans)
- ✓ En faisant 2 services au moment du repas (de 11h50 à 12h35 : les 3-6 ans / de 12h35 à 13h15 : les 6-12 ans)

### *Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Mise en place de temps d'échanges chaque matin (rassemblement)
- ✓ Faire le point chaque matin sur le programme de la journée
- ✓ Faire des bilans en fin de vacances
- ✓ Temps calme en début d'après-midi
- ✓ Moments conviviaux (BOUM en fin de vacances, musique sur des moments informels, mangé ensemble...)
- ✓ Les animateurs mangent avec les enfants à midi et au goûter
- ✓ Accueil des nouveaux enfants/parents : visite du centre, présentation de l'équipe, du programme ...
- ✓ Tenir informé les parents par le biais d'affichage, de mails...
- ✓ Chaque enfant et parent doivent avoir un « bel » accueil (le matin comme le soir)
- ✓ Envoyer les photos des vacances aux familles.

## **VI. S'amuser**

Parce qu'un enfant qui passe les portes du centre est avant tout un individu en vacances.

### *Pour cela, l'équipe pédagogique va tout mettre en œuvre pour :*

- ✓ Permettre à l'enfant d'être acteur de ses vacances
- ✓ Favoriser un accueil personnalisé
- ✓ Développer des activités en adéquation avec chaque tranche d'âge
- ✓ Permettre à l'enfant de s'exprimer

- ✓ Favoriser des moments conviviaux
- ✓ Proposer de nouvelles choses
- ✓ Permettre à l'enfant de s'amuser

### *Comment envisage-t-elle de le faire ?*

- ✓ En ayant le choix sur son activité : pas d'obligation de participer à l'activité
- ✓ En proposant une ou deux activités en parallèle
- ✓ En proposant différentes activités (sportives, manuelles, culturelles ...)
- ✓ En mettant en place des moments conviviaux
- ✓ En laissant libre cours à son imagination

### *Plus concrètement, cela se traduit par des activités et des outils tels que :*

- ✓ Grands jeux
- ✓ Jeux de piste
- ✓ Jeux de rôle
- ✓ Décoration du centre
- ✓ Sortie amusante et innovante
- ✓ Mettre de la musique
- ✓ Boum en fin de vacances

# Modalités générales

## ○ Où inscrire ?

Les inscriptions se font via un formulaire envoyé par mail en début de mois.

Les inscriptions pour les mercredis se font le lundi avant 10h si votre enfant reste à la journée. A contrario, si votre enfant vient uniquement en demi-journée sans repas, les inscriptions peuvent se faire jusqu'au mardi.

## ○ Comment ?

Il y a deux conditions pour valider les inscriptions :

- Que le dossier d'inscription ait été transmis (dossier d'inscription + certificat médical de vaccination + certificat médical de non contre-indication aux activités de baignade + attestation QF CAF ou bons MSA).

- Que les factures en cours soient soldées.

**ATTENTION** : Vous ne pouvez pas inscrire vos enfants UNIQUEMENT sur les jours de sorties. Il doit alors, être présent sur une autre journée dans la semaine. Cela favorise et renforce les liens avec les autres camarades.

## ○ Désistement / Absence :

En cas d'**absence**, pour que la journée ne soit pas facturée :

- Prévenir au moins **sept jours à l'avance (pour les vacances scolaires)**.

- Prévenir le **lundi avant 10h** pour les mercredis.

- Ou nous fournir un **certificat médical**.

## ○ Que prévoir :

Prévoir une tenue adaptée à l'activité et des vêtements qui ne craignent rien, de la crème solaire et une casquette / chapeau pour l'été. Une tenue de rechange est souhaitable pour tous les enfants.

## ○ Tarification selon le QF

Tarifs 2020	Journée	1/2 journée + Repas	1/2 journée
Moins de 500€	4,50 €	3,50 €	2,00 €
De 501€ à 650€	7,00 €	5,50 €	3,50 €
De 651€ à 840€	9,50 €	7,50 €	4,50 €
De 841€ à 1260€	12,50 €	9,50 €	6,00 €
De 1261€ à 1688€	14,00 €	10,50 €	7,00 €
Plus de 1689€	15,50 €	11,50 €	8,00 €
MSA / QF non communiqué			
Extérieur	18,00 €	13,00 €	9,00 €
+ Garderie = 1€			

## ○ Facturation / Règlement

Les factures sont réalisées en fin de mois. Le règlement est à faire dans les meilleurs délais à la réception et au plus tard un mois après la réception. Sinon une relance sera envoyée.

Les règlements peuvent se faire en **espèces, chèques** (à l'ordre de l'ULAMIR-CPIE. **ATTENTION** : lors de l'envoi du chèque, merci de fournir le talon en bas de la facture), **chèques vacances, par virement** (demander un RIB à l'ULAMIR-CPIE. **ATTENTION** : lors du virement, merci de notifier votre numéro de facture).

Les bons MSA : les familles qui en disposent, doivent nous les remettre impérativement.

## ○ Où nous contacter

Pour tous renseignements concernant l'ALSH : [alsh.ulamircpie@gmail.com](mailto:alsh.ulamircpie@gmail.com) / 02.98.67.51.54 (ULAMIR-CPIE).